

Décision

Générale

colonial

## Décision n° n° 774 abrogeant l'arrêté n° o1S du 15 mai 1937 accordant L \L. Alexandre Ghalib un Péris d'occupation provisoire d'un terrain du domaine privé de Etat français,

n° 774

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
4 août 1938

Numéro JO  
n° 8 du 31/08/1938

Date du numéro  
31 août 1938

### TEXTE INTÉGRAL

L'arrêté n° 318 du 15 mai 1937 accordant à M. Alexandre Ghaleb un permis d'occupation provisoire d'un terrain du Domaine privé de l'Etat français est abrogé pour compter du 14 août 1937